

4 DÉCLARATION DE LA LISTE NOMINATIVE

A SAVOIR

Important :

- ▶ Conformément à l'article D4622-22 du Code du travail, « L'employeur adresse au service de santé au travail un document précisant le nombre et la catégorie des travailleurs à suivre et les risques professionnels auxquels ils sont exposés ». C'est ce que l'on appelle la « Déclaration de la liste nominative » : elle rend compte des effectifs de l'entreprise à un instant T.
- ▶ **La liste nominative des effectifs est à valider une fois par an, en fin d'année, sur demande de BTP Santé au Travail. Elle sert de base de calcul pour votre cotisation annuelle et permet à notre équipe d'assurer un suivi santé travail adapté à la situation de chaque salarié.**

▶ DÉCLARER ET VALIDER LA LISTE NOMINATIVE

GESTION DES SALARIÉS

Création d'un salarié

Liste des salariés

Saisie des sortants

Imprimer la liste des salariés

Déclarer la liste nominative

Imprimer la déclaration

Pour déclarer et valider la liste nominative en 5 étapes :

1. A partir de la rubrique « Gestion des salariés », cliquez sur « Déclarer la liste nominative »
2. Vérifiez la liste des salariés (nombre de salariés, nom, prénom, date de naissance, poste de travail, nature du contrat de travail, exposition...)
3. Si nécessaire, cliquez sur un salarié pour actualiser ses informations

ADMINISTRATION GESTION DES SALARIÉS SUIVI DES CONVOCATIONS DÉCONNEXION

Salariés : Déclarer la liste nominative

Recherche multicritères Filtrer ⓘ

Validation de la liste nominative

| Nom Prénom (Nom Naissance) | Sexe | Date Naissance | Emploi | Contrat | Code PCS ESE | Début Poste | Catégorie | Exposition | Commentaire |
|----------------------------|------|----------------|-------------|----------------|--------------|-------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| BOUARD Jean-Louis | H | 09/09/1982 | Travailleur | CDD | | 07/09/2021 | SIR | Amiante | |
| BOUARD Jean-Louis | H | 15/11/1999 | Travailleur | CDI | | 22/11/2019 | SIR | Autorisation de conduite (Art. R4333-56) | |
| BOUARD Jean-Louis | H | 01/03/1975 | Travailleur | CDI | | 24/06/2020 | SIG | | |
| BOUARD Jean-Louis | F | 29/04/1985 | Travailleur | Emploi d'essai | | 14/11/2018 | SIG | | A convoquer |
| BOUARD Jean-Louis | H | 21/03/2004 | Travailleur | Apprenti | | 19/11/2019 | SIR | Poste jugé par l'employeur avec risques particuliers Travailleurs - 18 ans (sans dérogation) | |
| BOUARD Jean-Louis | H | 02/12/1999 | Travailleur | CDI | | 22/03/2019 | SIA | Travailleur de nuit | |

1 postes SIR - 1 poste SIA - 2 postes SIG - 0 salariés

Page 1

4. Cliquez sur le bouton « Validation de la liste nominative »

5. Deux fenêtres de vérification s'affichent : cliquer sur « OK »

Vérification

Avez-vous pris en compte toutes les arrivées et départs de salariés ?

Oui

Non

Vérification

Vous allez déclarer la liste nominative pour l'année 2021
Les effectifs sont répartis en :

SIG : 2

SIA : 1

SIR : 3

TOTAL : 6

OK

Annuler

A SAVOIR

- ▶ Une fois votre déclaration validée, vous en recevez une copie par email, au format PDF.
- ▶ La fonctionnalité « Déclarer la liste nominative » est grisée : vous ne pouvez plus y accéder.
- ▶ Si vous avez des questions relatives à la déclaration de votre liste nominative, vous pouvez contacter votre secrétariat médical. Pour trouver les coordonnées de votre secrétariat médical : www.btpst.fr/btpst/contacts
- ▶ En cas d'erreur dans la déclaration validée, envoyer un email à l'adresse adhesion@btpst.fr
- ▶ Vous pouvez télécharger et imprimer votre déclaration via « Imprimer la déclaration »
- ▶ **Important : Si vous êtes adhérent au titre de plusieurs établissements, vous devez valider une liste nominative pour chaque établissement.**

▶ IMPRIMER LA DÉCLARATION DE LA LISTE NOMINATIVE

GESTION DES SALARIÉS

- Création d'un salarié
- Liste des salariés
- Saisie des sortants
- Imprimer la liste des salariés
- Déclarer la liste nominative
- Imprimer la déclaration**

Au clic sur « Imprimer la déclaration », un document PDF s'affiche : vous pouvez l'enregistrer et l'imprimer.



BTP santé au travail

DECLARATION DES EFFECTIFS POUR L'ANNEE 2019

N° adhérent : Z00004 / - Raison sociale : ENTREPRISE TEST

Votre contact pour les convocations :

Téléphone : Mail :

| NOM ET ADRESSE POUR LES COTISATIONS | NOM ET ADRESSE POUR LES CONVOCATIONS |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° adhérent : Z00004 ENTREPRISE TEST 69100 VILLEURBANNE Tél. : 04 72 44 15 44 - Fax : 04 72 44 15 44 Email : info@btpst.com Code Naf : | N° établissement : Z00004001 ENTREPRISE TEST 69100 VILLEURBANNE Email : info@btpst.com Code Siret : |

Effectifs déclarés le 13/08/2019

27DB235AA3F59E3E0FEB31E09D0A4865F82409228AE560A28030ACEC
6B601506

Récapitulatif effectif déclaré pour 2019

EFFECTIF TOTAL

3